



## ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT des VOSGES de FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND EST de FOOTBALL

**ASSEMBLEE GENERALE DU vendredi 25 septembre 2020**

### DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

*A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard le mercredi 26 août, minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.*

*Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».*

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
  - . d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
  - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à ..... le .....

*Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.*

*Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.*